



Marseille le 12 juillet 2017,

Bien chers parents d'élèves,

Comme chaque année à pareille époque, il est étonnant de travailler sur l'établissement sans entendre nos chers élèves. Mais nous les savons avec vous et cela nous ravit (à lire avec une pointe d'humour car près de cinq cents enfants pleins d'énergie pendant dix mois !).

C'est aussi le moment des bilans et de la prospective.

Une année scolaire qui s'est achevée sur une magnifique messe de fin d'année présidée par le Père Alain avec le soutien de l'équipe de Pastorale, après une belle représentation de danses des élèves et un repas convivial organisé par l'APEL qui a rassemblé presque cinq cents personnes parents et enfants. Bravo et merci à tous !

Une année où les enseignants ont peaufiné les nouveaux programmes en attendant, avec appréhension, les prochains ...

Une année qui nous a fait partager le chemin de jeunes enseignants qui vont poursuivre leur activité professionnelle dans d'autres établissements.

Une fin d'année où nous avons aussi pu remercier chaleureusement Marie BROQUIER et Pascale DUMAINE qui ont demandé une mutation pour se rapprocher de leur domicile et enfin, où nous avons pu dire à Geneviève VIAL combien les centaines d'élèves et dizaines de collègues de l'école Jeanne d'Arc ont été heureux de travailler avec elle.

Depuis janvier 2017, avec Béatrice, la secrétaire de direction et Martine, la comptable, nous avons (déjà) commencé à organiser l'année scolaire suivante. Dans un premier temps avec les inscriptions toujours aussi (trop) nombreuses puis en prévoyant un budget de fonctionnement, qui ne verra pas d'augmentation du coût de la scolarité ni de la cantine pour les familles. Il est à rappeler ici que l'objectif du Conseil d'Administration de l'école est de maîtriser les charges tout en offrant un cadre (huit cents mille euro de travaux en cours, cet été étage administratif) et une activité de qualité. De plus, cette gestion éclairée permet de ne pas demander aux familles de frais de réinscription ou de suppléments (comme cela se pratique ailleurs) pour les sorties, cadeaux des fêtes des mères et pères, animations culturelles ou culturelles. Merci au Conseil d'Administration (constitué de bénévoles) de partager son expertise et son goût de l'investissement et du risque contrôlé.

L'année prochaine verra l'arrivée de nouvelles collègues que vous découvrirez à la rentrée, elles ont ma totale confiance.

Nous aurons un poste supplémentaire accordé par le Diocèse de Marseille, que nous remercions ici, qui a validé notre projet d'inclusion des enfants de l'ULIS dans les classes dites « normales ». Ainsi avec huit enseignantes sur les six classes du cycle 2 nous allons réduire les effectifs par classe afin de permettre aux enseignants d'avoir des conditions meilleures pour l'inclusion des six enfants de l'ULIS (travail plus compliqué avec trente élèves dans une classe). Ainsi les classes auront entre vingt et vingt six élèves sur le cycle deux alors que les classes de cycle un et trois auront une moyenne supérieure à trente élèves par classe.

Nombreux sont les parents qui nous témoignent leur intérêt et toute leur reconnaissance d'accueillir ainsi des enfants handicapés. Notre projet éducatif s'incarne dans ce qu'écrit le Pape François dans son encyclique Laudato si' « quand nous insistons pour dire que l'être humain est image de Dieu, cela ne doit pas nous porter à oublier que chaque créature a une fonction et qu'aucune n'est superflue. »

Nous reviendrons à la rentrée sur l'agenda 2017-2018 mais sachez dès à présent que nous décalerons les vacances, que nous continuons d'appeler vacances de Pâques (pour d'autres de printemps). Ainsi la semaine du 23 au 28 avril sera décalée du 7 au 12 mai (vacances donc du 28 avril au 14 mai). Sur cette semaine là il y a deux jours fériés et peut être trois si le ministère accorde le pont de l'Ascension. Nous récupérerons ces jours-là pour sortir plus tôt au mois de juillet (début de nos travaux sur les toitures et chaufferie avec quatre semaines de travaux en continu). Pour une fois nous aurons une régularité sur l'année scolaire de sept semaines de travail scolaire suivies de deux semaines de congés (d'après les spécialistes, meilleur compromis pour les élèves).

C'est en vous souhaitant de belles vacances d'été que je vous prie de croire en notre total dévouement,

Claude LABIT



Ecole Jeanne d'Arc - 43, rue Jean MERMOZ 13008 Marseille -  
Tél : 04-96-101-230 Fax : 04-96-101-239 E-mail : [secretariatjda@orange.fr](mailto:secretariatjda@orange.fr)